

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 31 mai 1957)

Le Conseil fédéral a désigné la division de la justice du département fédéral de justice et police comme organe national chargé de faciliter les communications entre les membres de la conférence et le bureau permanent de la commission d'Etat néerlandaise, au sens de l'article 6 du statut de la conférence de La Haye de droit international privé du 31 octobre 1951 (RO 1957, 476).

(Du 18 juin 1957)

S. Exc. M. Johannes Coreth a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Autriche près la Confédération suisse.

S. Exc. M. Jorge-Govantes Aguirre a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Cuba près la Confédération suisse.

(Du 19 juin 1957)

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants:

1. Berne: Pour la correction de la Rothachen et de ses affluents, communes de Wachselhorn, Oberlangenegg, Unterlangenegg, Buchholterberg et Eriz.
 2. Vaud: Pour la correction du «Bugnon», communes de Chardonne et Corseaux.
-

(Du 21 juin 1957)

S. Exc. M. Salvador-P. Lopez a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république des Philippines près la Confédération suisse.

S. Exc. M. Katsuzo Okumura a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon près la Confédération suisse.

M. Hugo Bloch, d'Oensingen, actuellement fonctionnaire technique à l'office cantonal argovien des mensurations cadastrales, a été nommé II^e adjoint à la direction fédérale des mensurations cadastrales.

Le colonel Hans-Ulrich von Erlach, de Berne, jusqu'ici officier instructeur d'infanterie, a été nommé I^{er} chef de section au service de l'état-major général.

M. Kaspar Wolf, de Neuenkirch, jusqu'ici professeur de gymnastique et de sport de I^{re} classe à l'école fédérale de Macolin, a été nommé I^{er} chef de section, en sa qualité de chef de l'instruction de cette école.

M. Joseph Martin, de Massongex, avocat, jusqu'ici inspecteur de I^{re} classe a été nommé II^e adjoint au service de la protection antiaérienne.

Une subvention a été allouée au canton du Valais pour l'adduction d'eau potable et l'installation d'hydrants dans la commune d'Evolène.

(Du 24 juin 1957)

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes dans l'administration des postes, télégraphes et téléphones pour remplacer les titulaires qui ont atteint la limite d'âge:

a. Direction générale

1. Chef de la subdivision du matériel technique et des ateliers: M. Franz Bucher, de Sursee et Lucerne, jusqu'ici I^{er} chef de section.
2. I^{er} chef de section à la section administrative des téléphones et des télégraphes: M. Mathias Dürr, de Wartau, jusqu'ici inspecteur de I^{re} classe à cette section.

b. Directions d'arrondissements

3. Directeur des téléphones à Bellinzone: M. Enrico Gervasoni, de Melano, jusqu'ici inspecteur technique de I^{re} classe au service des téléphones et télégraphes.
4. Directeur de l'arrondissement postal à Coire: M. Florian Coray, de Saint-Moritz, jusqu'ici adjoint de I^{re} classe à la direction de cet arrondissement.
5. Suppléant du directeur de l'arrondissement postal à Zurich: M. Reinhard Hackspiel, de Nuglar-Saint-Pantaléon et Zurich, jusqu'ici inspecteur de I^{re} classe à la direction de cet arrondissement.
6. Suppléant du directeur des téléphones à Lausanne: M. Philippe Biétry, des Verrières et de Bonfol, jusqu'ici inspecteur de I^{re} classe à la section administrative de la direction des téléphones à Lausanne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.06.1957
Date	
Data	
Seite	1463-1464
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 691

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.